soulac
sur mer

AFFICHÉ LE
09 JUIL. 2018
Le Maire,

SyS/LSL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULAC-SUR-MER RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE LE VENDREDI 29 JUIN 2018

Le Conseil Municipal de Soulac-sur-Mer s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville le vendredi 29 juin 2018 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Xavier **PINTAT,** Maire.

PRÉSIDENT : Xavier **PINTAT**, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS : Bernard **LOMBRAIL,** Evelyne **MOULIN,** Daniel **MILLIET,** Chantal **LESCORCE,** Claude **MARTIN**, Ghyslaine **CUNY,** Agnès **BERGE**, Jean-Michel **BERGES,** Danielle **BERTHOMIER,** Jacques **BIBES,** Hervé **BLANC**, Éric **GEOFFRE**, Xavier **LA TORRE,** Manuela **LIEUTEAU-SANCHEZ,**

EXCUSÉS : Marie-Dominique **DUBOURG,** Thierry **DUBOUILH,** Vincent **RAYNAUD**, Christian **BAYLE,** Lydie **DAVID,** July **DESCROIX,** Marie-Suzanne **ODDOS,** Catherine **THOMPSON,** ayant donné pouvoir respectivement à Xavier **PINTAT,** Bernard **LOMBRAIL,** Evelyne **MOULIN,** Daniel **MILLIET,** Chantal **LESCORCE,** Claude **MARTIN**, Ghyslaine **CUNY,** Agnès **BERGE,**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Éric **GEOFFRE,**

I - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Éric **GEOFFRE** est désigné secrétaire de séance.

II - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 13 AVRIL 2018

Le procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du 13 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

III- DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET INFORMATIONS

Le Maire donne lecture des décisions prises depuis la séance du 13 avril 2018, et le Conseil Municipal en prend acte.

Entrée de Chantal LESCORCE

IV - BÂTIMENTS COMMUNAUX, URBANISME ET FONCIER, PLAN DE CIRCULATION

A. CESSION DU LOT N°13 DU LOTISSEMENT LE PIGEONNIER

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la cession de la parcelle AK n° 238 (lot n°13) du lotissement communal Le Pigeonnier au profit de Monsieur Thibaut VANDEPLASSCHE et Madame Coralie BOURIANNE, pour le prix de 42 399,69 € T.T.C., et autorise le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tous les documents y afférents.

B. CESSION DU LOT N°17 DU LOTISSEMENT LE PIGEONNIER

Retiré de l'Ordre du Jour

V - FINANCES, TAXE DE SÉJOUR

A. ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES, INFOGÉRANCE ET MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'accord-cadre à bons de commande portant sur l'attribution du marché de fournitures, infogérance et maintenance du parc informatique avec la société SCRIBA.

B. BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATION N°1

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative n°1 du budget principal qui s'équilibre à 0,00 € en fonctionnement.

C. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'attribution de subventions à la coopérative scolaire pour 2 000,00 €, et à l'association les Amis de la Basilique pour 800,00 €.

D. FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE À L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite le Département de la Gironde pour l'attribution d'une subvention de 24 007,00 € au titre du F.D.A.E.C. 2018 pour des opérations réalisées sur des bâtiments communaux, des équipements et du mobilier urbain.

E. TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création de tarifs pour les Tennis Municipaux de la Forêt, CAP33 et C.M.C.S., ainsi que la modification de tarifs pour le C.M.C.S., la location de salles et les parkings et la suppression de certains tarifs du C.M.C.S.

F. RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE DU CASINO DE LA PLAGE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2017 remis par la Société Casino de la Plage au titre du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Casino.

VI - AMÉNAGEMENT URBAIN, VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC, MOBILIER URBAIN, VRD, ENR, EAU ET ASSAINISSEMENT

A. ÉCLAIRAGE PUBLIC : PROGRAMME 2018 ET PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Dans le cadre des travaux d'éclairage public (réparation et travaux neufs), le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le programme 2018 d'éclairage public ainsi que le plan de financement prévisionnel correspondant.

B. RAPPORT ANNUEL 2017 DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel 2017 de l'Eau et de l'Assainissement.

C. CONVENTION DE DÉPOTAGE DES MATIÈRES DE VIDANGES ISSUES DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC L'ENTREPRISE AQUITAINE VIDANGES TRANSPORTS NAUD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention à intervenir avec l'entreprise Aquitaine Vidanges Transports Naud et autorise le Maire à la signer.

D. CONVENTION DE DÉPOTAGE DES MATIÈRES DE VIDANGES ISSUES DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC LA S.A.R.L. G. NAUD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention à intervenir avec la S.A.R.L. Naud et autorise le Maire à la signer.

VII - QUESTIONS DIVERSES

A. APPROBATION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL MÉDOC ET ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL MÉDOC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve sans réserve la charte de Parc Naturel Régional Médoc et demande l'adhésion de la Commune au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Médoc.

B. APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts communautaires pour compléter les compétences facultatives en matière de GEMAPI, sur l'approvisionnement en eau.

La séance est levée à 18 heures 45

MAIRIE de SOULAC SUR MER 33 (Gironde)

Xavier PINTAT
Maire de Soulac-sur-Mer
Sénateur honoraire de la Gironde